

COMMUNE DE BERCHER

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « engagement citoyen », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à pourvoir,

PROCLAME

Monsieur Gérard BOTTINI, né le 23.07.1965, originaire de Heitenried FR, domicilié au chemin des Patilles 9, à 1038 Bercher, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



La secrétaire:



Bercher, le 7 avril 2026